



Composante d’Air Canada du SCFP — Note d’information Août 2025

Quelque 10 000 agent(e)s de bord d’Air Canada et Air Canada Rouge sont actuellement en négociation avec leur employeur puisque la convention précédente, qui avait été signée pour 10 ans, est échue. La stagnation des salaires combinée à la montée en flèche de l’inflation a fait décroître considérablement le pouvoir d’achat des agent(e)s de bord depuis la signature de la dernière convention collective. Dans la ronde de négociations en cours, le syndicat réclame au transporteur national (et plus grande compagnie aérienne du pays) un salaire équitable pour ses membres et la fin des pratiques abusives de travail non rémunéré.

Travail obligatoire non rémunéré

- Chaque jour, les agent(e)s de bord d’Air Canada doivent effectuer diverses tâches non rémunérées avant et après les vols : contrôles de sécurité essentiels, soutien aux procédures d’embarquement et de débarquement, assistance à la clientèle ayant des besoins particuliers, préparation de la cabine, etc. Une partie importante des heures que les agent(e)s de bord passent à travailler n’est donc pas rémunérée.
- Cette pratique persiste parce que la rémunération des agent(e)s de bord est fondée sur le principe du « bloc de temps » (qui débute lors du décollage et se termine à l’atterrissage de l’avion) plutôt que sur le temps passé à travailler. Autrement dit, contrairement à la majorité des travailleuses et travailleurs, les agent(e)s de bord ne sont pas rémunéré(e)s lorsqu’ils se présentent au travail, même s’ils sont tenus de porter leur uniforme, d’être présents sur place et d’accomplir des tâches liées à leur emploi, y compris des tâches essentielles liées à la sécurité imposées par Transports Canada.
- Tout cela tend vers de l’injustice systémique et fondée sur le genre puisque la majorité des agent(e)s de bord sont des femmes. Imposer des heures de travail non rémunérées accentue les écarts salariaux entre les genres et gonfle les bénéfices de l’entreprise au détriment des travailleuses et travailleurs de première ligne.
- C’est aussi une question d’équité et de sécurité, car le travail non rémunéré entraîne un important roulement de personnel et occasionne fatigue et démotivation chez ces personnes qui jouent un rôle crucial sur le plan de la sécurité aérienne. Payer les agent(e)s de bord pour toutes leurs heures

travaillées, ce n'est pas seulement une question d'équité : c'est aussi une question de sécurité publique.

Des salaires de misère

- Depuis l'an 2000, au Canada...
 - L'inflation a connu une hausse de 169 %.
 - La moyenne des salaires à temps plein a augmenté de 210 %.
 - Le salaire minimum, lui, a bondi de 253 %.
 - Mais le salaire des agent(e)s de bord qui débutent à Air Canada n'a augmenté que de 10 %, ce qui représente seulement 3 \$ de plus par heure qu'il y a 25 ans.
- Un emploi à temps plein rémunéré au salaire minimum fédéral rapporte environ 36 000 \$ par an. Or, en raison du faible taux horaire et du volume de travail obligatoire non rémunéré, **un(e) agent(e) de bord à temps plein qui débute chez Air Canada gagne beaucoup moins, soit seulement 27 000 \$ par an avant impôts.**
- Air Canada est l'une des entreprises les plus rentables au pays. Elle a enregistré des milliards de profits ces dernières années, et la rémunération des dirigeant(e)s a dépassé les niveaux d'avant la pandémie. Celle-ci est donc tout à fait en mesure de verser une rémunération équitable aux agent(e)s de bord sans refiler la facture aux passagers.